

**Fiche D2 : PROFESSEUR(E) RESSOURCE  
« TROUBLES DE LA CONDUITE ET DU COMPORTEMENT » (TCC)**

<b>POSTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poste Nord Cotentin</li> <li>▪ Poste Centre/Sud Manche</li> </ul>
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous l'autorité de l'IEN-ASH, le/la professeur(e) ressource TCC contribue à la scolarisation des élèves du premier et du second degré présentant un comportement inadapté sur le département de la Manche.</li> </ul>
<b>MISSIONS</b>	<p>Le professeur ressource TCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favorise la mise en place d'un partenariat avec les structures d'aide aux élèves relevant d'un trouble du comportement ;</li> <li>▪ Participe sur sollicitation aux pôles ressources des circonscriptions du 1er degré ;</li> <li>▪ Participe aux réunions de la circonscription ASH ;</li> <li>▪ Pourra intervenir à 3 niveaux de prévention sur sollicitation du pôle ressource (1er degré), du (de la) chef(fe) d'établissement (2nd degré) et de l'IEN-ASH.</li> </ul> <p><b><u>Niveau 1 : Formation et information des personnels (Enseignants et AESH)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forme et informe les équipes pédagogiques sur sites (écoles, collèges et lycées).</li> <li>▪ Forme et informe les AESH.</li> <li>▪ Organise des stages Plan Académique de Formation (PAF) pour les enseignants scolarisant des élèves ayant un comportement inadapté.</li> <li>▪ Participe aux stages de formation des enseignants nouvellement nommés dans l'ASH en appui des CPC ASH.</li> <li>▪ Participe à des formations TCC en appui des CPC de circonscription.</li> </ul> <p><b><u>Niveau 2 : Observation et évaluation des besoins spécifiques d'un élève</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observe l'élève en situation scolaire pour évaluer ses besoins spécifiques.</li> <li>▪ Communique avec les différents partenaires intervenants auprès de l'élève.</li> <li>▪ Centralise les informations sur la situation de l'élève : fiche de demande d'aide, ESS, Gevasco, divers bilans Education Nationale ou prises en charge extérieure.</li> <li>▪ Assure un rôle de conseiller(ère) auprès de l'ensemble des équipes pédagogiques.</li> <li>▪ Rédige et transmet des bilans d'observation au vu d'une Equipe Educative ou l'Equipe de Suivi de Scolarisation.</li> </ul> <p><b><u>Niveau 3 : Suivre et accompagner la mise en œuvre des aménagements</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Propose un accompagnement individuel de certaines situations complexes.</li> <li>▪ Evalue la mise en œuvre des aménagements proposés.</li> <li>▪ Accompagne l'enseignant(e) et les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des aménagements, dans la construction et le suivi du parcours scolaire de l'élève.</li> </ul>
<b>PROFIL ATTENDU COMPETENCES ET QUALITES ATTENDUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être titulaire du CAPPEI.</li> <li>▪ Posséder le sens de la communication et du travail en équipe.</li> <li>▪ Avoir une grande disponibilité.</li> <li>▪ Capacité à articuler efficacement les savoirs théoriques et la pratique professionnelle.</li> <li>▪ Capacité à se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement.</li> <li>▪ Maîtriser les enjeux de l'école inclusive.</li> <li>▪ Connaissance du système éducatif, de l'ASH et du fonctionnement de la MDPH/MDA.</li> <li>▪ Expérience souhaitée auprès d'élèves ayant un comportement inadapté.</li> <li>▪ Capacité d'organisation et de planification.</li> </ul>
<b>REGIME INDEMNITAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ NBI : 27 points 132.91€/mois</li> <li>▪ n°1914 : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) 212.50€/mois</li> </ul>